

Papeete, le 7 mai 2020

LE PRÉSIDENT,

NOTE D'INFORMATION

REOUVERTURE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC AU POLE ENTREPRISES DE LA CCISM

A compter du lundi 11 mai 2020, nous vous accueillerons de nouveau au Pôle Entreprises de la CCISM dans le strict respect des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières pour vous protéger ainsi que nos collaborateurs.

Nos services seront ouverts du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 15h00 selon les conditions suivantes :

- Réception par un conseiller **uniquement sur rendez-vous** pris au préalable :
 - o par téléphone au 40.47.27.47
 - o ou par courriel à l'adresse : cdfc@ccism.pf
 - o ou en vous présentant à l'Accueil pour solliciter un rendez-vous. Un conseiller vous recontactera pour planifier ensemble votre rdv selon vos disponibilités respectives
- L'objet du rendez-vous concerne uniquement les formalités
- Au niveau de l'Accueil, nous serons en mesure d'accueillir uniquement 3 personnes à la fois. Les autres personnes devront patienter à l'extérieur en respectant une distance d'1 mètre entre elles.
- Sera obligatoire le port du masque et la désinfection des mains grâce à la mise à disposition de solution hydroalcoolique à l'accueil
- L'espace d'accueil sera régulièrement désinfecté

Par ailleurs, un bac de dépôt est également disponible afin de vous permettre de déposer sans attendre tout dossier **complet** relatif à une formalité de création, modification ou de radiation d'entreprises. Aucun moyen de paiement ne devra être inséré, merci de privilégier le paiement par virement et y joindre la copie du virement.



Stéphane CHIN LOY